

## Conseil communal de Morges

---

**Initiative :** Postulat  
**Titre :** Intégrons nos jeunes en politique  
**Initiant :** Groupe PLR  
**Date :** 1<sup>er</sup> novembre 2022

---

Il est souvent reproché aux jeunes de ne pas exercer leurs droits politiques et de ne pas aller voter. On constate cependant que les jeunes ne sont en principe pas moins nombreux que les citoyens plus âgés à se rendre aux urnes. En revanche, ils votent plus rarement et ont davantage tendance à sélectionner les votations auxquelles ils participent. Le choix se fait généralement en fonction des objets. En effet, les études démontrent que plus les votations signifient quelque chose pour les jeunes, plus la médiatisation est importante et plus les taux de participation sont élevés. A contrario, les objets plus techniques et complexes ont tendance à être négligés.

Le présent postulat souhaite intéresser et intégrer les jeunes morgiens à la vie politique en leur offrant la possibilité de découvrir le fonctionnement d'un bureau de vote lors d'un dimanche de scrutin. L'idée est de proposer aux jeunes ayant atteint leur majorité de rejoindre, sur inscription, le/la président(e) ainsi que les membres du bureau de vote avant l'ouverture de ce dernier. Le/La président(e) ainsi que les membres du bureau s'occuperaient de l'accueil des participant(e)s, résumeraient le fonctionnement du bureau de vote ainsi que les objets soumis ce jour-là au peuple. Cet échange pourrait se faire par exemple autour d'un déjeuner, les jeunes étant présents à titre bénévoles. Les participant(e)s auraient l'occasion de poser toutes leurs questions et de rester au bureau de vote jusqu'à sa fermeture afin d'échanger avec les habitant(e)s qui auront fait le déplacement.

Par ailleurs, ce concept pourrait tout à fait être également envisagé en collaboration avec les écoles, via l'Association scolaire intercommunale de Morges et environs (ASIME), afin d'intégrer les jeunes n'ayant pas encore atteint leur majorité. Il s'agirait de prendre contact avec l'association précitée afin d'évaluer, d'une part les intérêts, d'autre part, les possibilités de réalisation.

La Ville de Morges compte un bureau de vote ouvert les dimanches de scrutin de 9h30 à 11h00. En moyenne, quatre votations ont lieu chaque année. En limitant par exemple chaque scrutin à quinze participant(e)s, ce sont presque cinquante jeunes par année qui pourraient être conviés, soit informés et impliqués dans la vie politique.

Enfin, les jeunes présents pourraient, dans la mesure du possible, assister au dépouillement.

Le présent postulat invite donc la Municipalité à étudier l'opportunité de mettre en œuvre les mesures précitées afin d'intégrer les jeunes morgien(ne)s dans la vie politique. À savoir :

- › Envoyer un courrier aux jeunes morgien(ne)s l'année de leur majorité afin de les inviter à rejoindre un bureau de vote un dimanche de scrutin.
- › Organiser à l'aide du/de la président(e) du Conseil communal et des membres du bureau de vote l'accueil des jeunes inscrits.
- › Faire les démarches nécessaires auprès de l'Association scolaire intercommunale de Morges et environs (ASIME), soit proposer le projet précité et évaluer, d'une part les intérêts, d'autre part, les possibilités de réalisation.

Au nom du groupe PLR,  
Floriane Wyss